



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :   /   /

Dossier complet le :   /   /

N° d'enregistrement :

## 1 Intitulé du projet

Augmentation des activités de stockage et traitement de déchet chez Boulet Meubles et Métaux (BMM) situé à Isigny-Le-Buat (50540)

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

BMM

Raison sociale

BOULET MEUBLES ET MATERIAUX

N° SIRET

4 8 7 5 0 7 5 9 2 0 0 0 2 9

Type de société (SA, SCI...)

Société à responsabilité limitée (SARL)

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
1 <sup>a</sup>	Extension d'une installation ICPE et ajout d'une rubrique 2712-3

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Déchets dangereux : La diversification des activités de collecte de déchets dangereux a été initiée par des demandes de particuliers et par la transition environnementale portée par les éco-organismes. BMM souhaite répondre à ces demandes tout en réorganisant son site pour garantir la sécurité des usagers. Ces déchets dangereux apportés seront soit des batteries soit des DEEE.

Collecte de déchet non dangereux : BMM reçoit régulièrement des demandes pour récupérer des matières pour lesquelles elle n'est pas autorisée. Les aménagements demandés permettront de répondre à cette demande.

BPHU : Le marché de la dé-pollution des bateaux de plaisance a été jusqu'aujourd'hui majoritairement réalisé à l'étranger. La conjoncture actuelle a engendré une relocalisation de cette activité et un développement rapide du marché. BMM souhaiterait profiter de cette conjoncture pour élargir sa gamme de service.

Stockage de métaux : Les quantités maximales de stockage sont presque atteintes sur le site actuel et BMM souhaiterait profiter de ses parcelles voisines pour réorganiser le stockage des métaux tout en augmentant légèrement la surface dédiée à celui-ci.

Stockage de déchets non dangereux : La capacité de stockage actuelle est ponctuellement atteinte sur le site, c'est pourquoi l'entreprise souhaiterait augmenter la capacité de stockage des papiers/cartons de 60m<sup>3</sup> à 90m<sup>3</sup> et déplacer la case pour des raisons d'organisation de l'activité.

#### 4.2 Objectifs du projet

La société BMM, propriétaire des parcelles voisines, souhaite étendre son activité.

Le projet comprend :

- Aménagement d'une zone dédiée aux déchets dangereux qui regroupe l'activité de collecte de DD par des particuliers, le stockage de batterie et l'adjonction d'une activité de collecte de DEEE.
- Aménagement du site projeté pour intégrer une activité d'entreposage, dé-pollution, démontage et découpage des déchets issus de bateaux de plaisance.
- Augmentation de la surface dédiée au transit, regroupement, stockage de métaux avec réorganisation du site et création d'une nouvelle zone de stockage sur le site projeté de 2040 m<sup>2</sup>.
- Augmentation du volume de déchets non dangereux (papiers-cartons, ... ) à 90 m<sup>3</sup> avec aménagement d'une case de stockage sur le site projeté.
- Augmentation de la capacité autorisée pour la presse cisaille à 70 t/j en lien avec l'augmentation du stockage demandé dans le présent dossier.
- La création d'une nouvelle cour industrielle sur le site projeté augmente la surface de la cour industrielle. Le projet sera donc soumis à une déclaration IOTA.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les parcelles 71, 75 et 78 (Section ZB) voisines vont être aménagées afin d'accueillir les nouvelles activités. Les aménagements réalisés seront les suivants :

- Une zone dédiée aux déchets dangereux sera aménagée afin de limiter l'accès aux personnes étrangères au site et garantir le stockage optimal de ces déchets réputés pour être inflammables ou dangereux pour l'environnement. Cette zone est strictement interdite aux publics. Un mur coupe-feu permet de réduire le risque de diffusion incendie au bâtiment. La surface est complètement bétonnée et reliée au séparateur d'hydrocarbures.
- Une zone de 1567 m<sup>2</sup> sera entièrement dédiée au démontage et au stockage des carcasses de bateaux dépollués. L'ensemble de l'activité sera réalisé sur une surface imperméabilisée reliée au séparateur d'hydrocarbure afin d'empêcher toute contamination du sol ou des eaux pluviales par renversement de carburant ou fluides.
- Une nouvelle zone de 1900 m<sup>2</sup> sera dédiée au stockage de métaux sur le site projeté (7 cases délimitées par des murs en béton). Avec la zone actuelle le stockage de métaux passera de 4591m<sup>2</sup> à 4810m<sup>2</sup>.
- Une case de 14m par 10m sera dédiée au stockage des papiers/cartons sur le site projeté dans le prolongement des cases dédiées aux métaux.
- Un nouveau bassin pluvial d'une capacité de 500m<sup>3</sup> sera installé ainsi que des regards permettant la redirection des eaux de ruissellement jusqu'à un séparateur d'hydrocarbures.
- Le projet prévoit la création de 6850 m<sup>2</sup> d'enrobé et de 3430 m<sup>2</sup> de béton afin de recueillir les eaux de ruissellement. Cette imperméabilisation sera compensée par la création de 3623 m<sup>2</sup> d'espaces verts.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans sa phase d'exploitation les nouvelles zones seront gérées ainsi :

- Les déchets dangereux seront triés par un employé et stockés dans les bennes correspondantes dans la cour extérieure.
- Déchèterie : une personne sera chargée de l'accueil des particuliers. Aucune matière inflammable ou explosive ne sera entreposée dans le bâtiment.
- Dépollution des BPHU : La station de dépollution déjà présente sur le site pour l'activité de recyclage des VHU sera utilisée pour retirer l'ensemble des fluides des moteurs de bateaux.
- Stockage de métaux : Cette extension permettra une meilleure organisation de l'activité de recyclage des métaux et une circulation plus aérée entre les différentes matières.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

autorisation d'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE); autorisation de loi sur l'eau (IOTA)

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface totale des parcelles liées à l'extension	20226 m <sup>2</sup>
Surface enrobé à créer	6850 m <sup>2</sup>
Surface béton à créer	3430 m <sup>2</sup>
Volume bassin pluvial à créer	500 m <sup>3</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

Exploitation d'une station de transit et de tri de métaux et de déchets dangereux portant agrément d'exploitation de centre VHU à Isigny le Buat. Arrêté Préfectoral du 5 avril 2017

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé dans une ZNIEFF mais deux ZNIEFFs sont présentes à proximité : - ZNIEFF type II : La Basse Vallée de la Sélune et ses affluents (N° 250020114). Le site BMM se trouve au plus près à 650 m au Sud-Ouest - ZNIEFF type I – Bois d'Ardenne (N°250008116). Le site BMM se situe 5,3 km à l'Est.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Le Plan de prévention du Bruit dans l'Environnement dans la Manche (PPBE) 1ère génération approuvé par le préfet le 5 juillet 2013. - Le PPBE 2ème génération approuvé par arrêté préfectoral en date du 9 juillet 2015, il est la révision du PPBE 1ère génération évoqué ci-avant.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site UNESCO le plus proche est la Baie du Mont Saint-Michel. Les activités de BMM n'auront aucune incidence celui-ci étant situé à 11km. Deux monument historiques ont été identifiées à proximité : Le Logis de Montgothier et l'Eglise des Biards. Le site se trouve dans un périmètre suffisamment éloigné. En effet, il est au plus proche à 2,6 km de l'Eglise des Biards et à 4 km du Logis.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site BMM se trouve à 3,7 km à l'Est du site RAMSAR : Baie du Mont Saint-Michel (N°FR7200009).
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Isigny-Le-Buat est couverte par le PPRI de la Sélune
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Approuvé par arrêté préfectoral le 6 mai 2019.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site BMM se trouve à 5,3 km à l'Est de la zone Natura 2000 : Baie du Mont Saint-Michel (N°FR2500077).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas d'utilisation industrielle de l'eau. L'eau potable est utilisée uniquement au niveau des vestiaires et sanitaires. Cette eau provient du réseau de la ville. Un compteur se trouve à l'entrée du site. A ce jour, la consommation annuelle potable est de 80m3. Cette consommation devrait rester inchangée vu qu'il n'y aura pas de personnel supplémentaire.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est raccordé à l'alimentation en eau potable et dispose d'une installation d'assainissement pour les eaux usées (bassin d'épandage)
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'Étude Faune/Flore a conclu que les impacts seraient extrêmement minimales.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site BMM se trouve à 5,3 km à l'Est de la zone Natura 2000 : Baie du Mont Saint-Michel. Une incidence potentielle pourrait provenir des rejets en eaux. Cependant l'ensemble des eaux de ruissellement du site sont dirigées vers des bassins puis vers des séparateurs hydrocarbures avant rejet. Ceux-ci sont équipés d'une vanne manuelle, permettant de confiner les éventuelles eaux souillées dans le bassin.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les parcelles objet du dossier sont situées en zone 1AUz (Zone à urbaniser).
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site BMM ne se trouve pas dans une zone à risque inondation. De plus, il se situe en zone de sismicité faible avec un aléa retrait-gonflement des argiles faible. Zone de sismicité faible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le risque principal réside dans la pollution des eaux mais les bassins de rétention mis en place par la société permettent de mettre le site en totale rétention en cas d'accident y compris d'incendie)
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Livraison et réception des déchets par camions. Quelques rotations journalières
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Horaires : 8h-12h et 14h-18h du lundi au vendredi et le samedi 8h-12h. Travail exclu dimanche et jours fériés. Afin de limiter les émissions sonores dans l'environnement, tous les matériels et équipements utilisés sur l'installation sont conformes à la norme EN ISO 14253-1.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La société BMM n'accueille pas de déchets fermentescibles qui pourraient être à l'origine d'odeurs.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les engins roulants et la presse peuvent engendrer des vibrations minimales non perceptibles à l'extérieur du site
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site n'en a pas d'importantes. Seuls des spots avec détection de mouvement sont installés. Ils s'allument en dehors des périodes d'ouvertures uniquement lors d'infraction, et ce pendant 20 minutes.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux pluviales collectées et traitées via les séparateurs d'hydrocarbures rejetées dans le milieu naturel (Isolant, Sélune).
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Milieu naturel par canalisations après filtration. Dans le cours d'eau Isolant

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les DID, issus de la maintenance, sont gérés directement par les entreprises intervenantes (collecte, stockage et traitement via des filières agréées). Les boues et hydrocarbures issues du séparateur sont pompées une fois par an minimum, et évacuées par une société spécialisée et agréée pour ce type d'intervention. Les papiers de bureau sont regroupés dans une poubelle papier puis déposés en déchetterie. Les cartouches d'imprimante sont stockées avant d'être retournées.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Régulièrement des études de bruit, d'analyses des eaux rejetées sont réalisées. Les résultats ont été régulièrement analysés et des mesures compensatoires ont été mises en œuvre de sorte à être en conformité avec les normes acceptables.

Tout a été fait pour une parfaite intégration du site dans son environnement : aménagement paysager poussé, construction d'un mur anti bruit. Conservation de larges espaces végétalisés et entretien régulier du site et de ses abords (tonte régulières, haies taillées, etc...)

Voir Annexes supplémentaire dossier de porter à connaissance

---

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Voir Annexes supplémentaire dossier de porter à connaissance

---

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu des mesures de précaution mises en place par BMM ou prévues dans le cadre de l'extension du site, les impacts environnementaux sont suffisamment intégrés dans les installations pour que l'incidence soit minimale sur l'environnement, que ce soit pour la gestion de l'eau, de l'air, du bruit ou encore de la faune ou la flore.

Il nous semble donc qu'une étude d'impact environnemental supplémentaire ne ferait que confirmer la bonne adéquation du site et de son fonctionnement avec son environnement.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Dossier de Porter a connaissance	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 1 a 7 Porter a connaissance	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Annexe 8 a 9 Porter a connaissance	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Annexe 10 Porter a connaissance	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Annexe 11 a 13 Porter a connaissance	<input checked="" type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le  /  /

Téledéclaré le 20/02/202

Signature du (des) demandeur(s)